

Cours OASIS

Dispositif de concertation pour la renaturation de la cour de récréation de l'école Fraternité à Romainville.

Carnet de restitution



153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin
Tél : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

Cours OASIS

Dispositif de concertation pour la renaturation de la cour de récréation de l'école Fraternité à Romainville.

Carnet de restitution

1. LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE LA COUR

- Contexte urbain et paysager p 04
- La composition de la cour p 06
- Le massif arboré au Nord p 08
- L'espace central ouvert p 10
- Les sous-espaces à l'Ouest p 12
- Le terrain de proximité p 14

2. LA CONCERTATION

- Le jeune public p 16
- L'exposition et le vote p 22
- Le public adulte p 26

3. LE PLAN PROGRAMMATIQUE

- Le plan programmatique général p 32
- Le massif végétalisé p 34
- L'espace jardiné p 36
- L'espace de repos p 38
- L'espace calme à vocation pédagogique p 40
- La limite avec le réfectoire p 42
- L'espace de motricité p 44
- L'espace de rassemblements p 46
- Le plateau sportif p 48

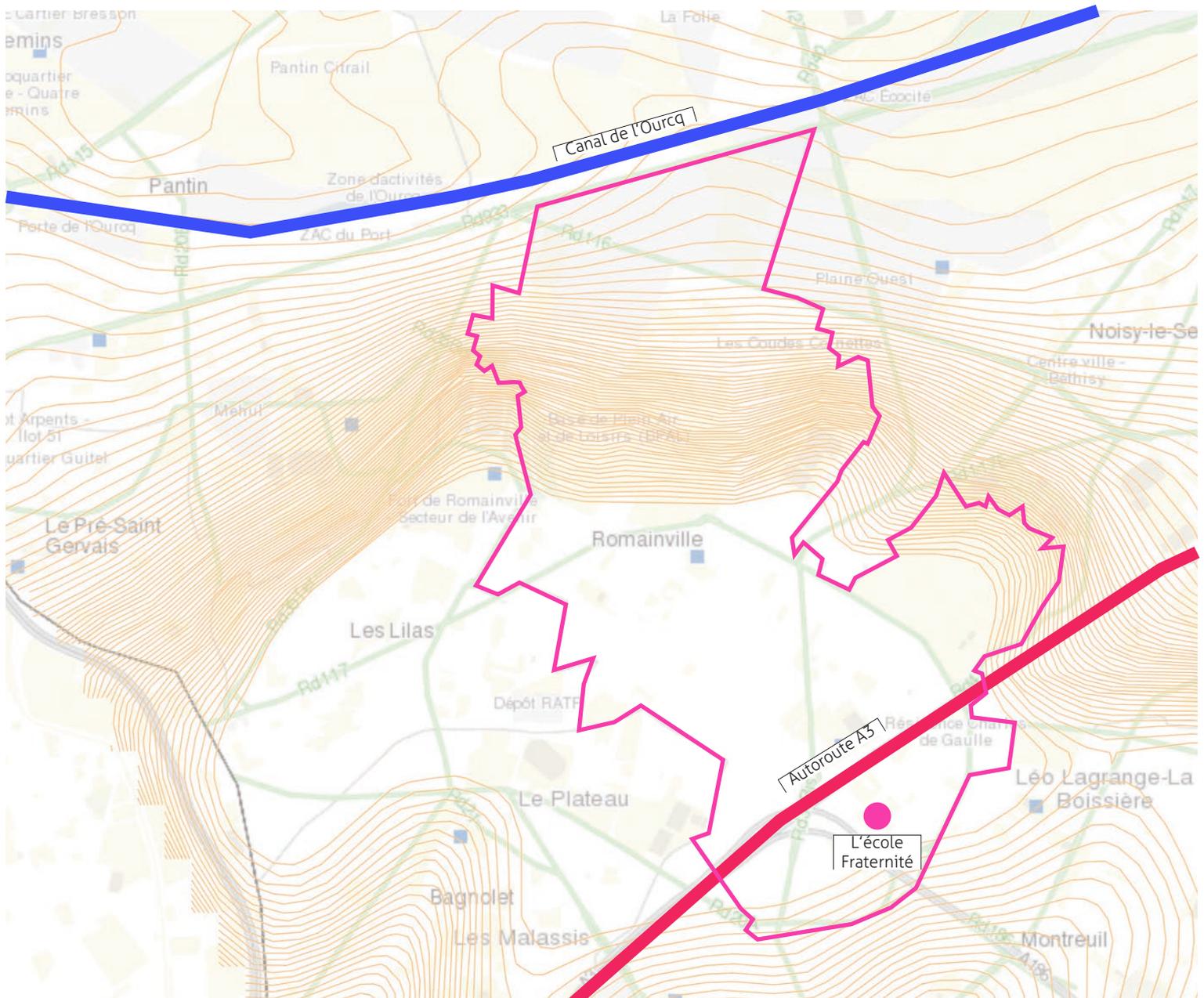
ANNEXES : LA DÉMARCHE DE COUR OASIS

- La démarche générale et les objectifs p 50
- Les critères d'intervention p 51
- Les fiches techniques par critères d'intervention p 52
- La méthodologie de concertation p 57

1 LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE LA COUR

1 - Contexte urbain et paysager

Située sur le versant sud du **plateau de Romainville**, l'école Fraternité s'implante dans le **quartier des Trois-Communes**, classé en quartier politique de la ville. Le quartier souffre d'un enclavement notable à cause du passage de l'autoroute A3 qui sépare le quartier des principaux espaces de centralités de la ville. A ce titre, le projet de renaturation de la cour de récréation de l'**école Fraternité** s'inscrit dans un vaste projet de requalification des espaces publics et des équipements. Le prolongement du tramway T1, l'aménagement d'un nouveau parc doté d'équipements sportifs, ainsi que la requalification de la rue Aubin s'inscrivent entre autres, dans le prolongement de ces projets.



Situation de l'école Fraternité à l'échelle de la ville.



Situation de l'école Fraternité dans son quartier.

-  Autoroute A3
-  Parc Simone Veil
-  Prolongement du T1

2 - Etat des lieux : la composition de la cour de récréation



Légende

Les sols		L'eau		Les équipements		Autres éléments existants	
Asphalte	Marquages colorés	Avaloirs	Bancs	Bâtiments de l'école élémentaire	Voie Pompiers	Extensions et bâtiments extérieurs à l'école	Clôtures
Herbe	Marquages en noir et blanc	Caniveau	Capsule temporelle	Accès	Périmètre de l'école élémentaire		
Autres surfaces végétalisées		La végétation					
		Arbres					

La cour de **l'école élémentaire Fraternité** présente une superficie d'environ **1530 m²**. L'établissement accueille **224 élèves** sur l'année 2022-2023. **Le centre de loisirs** accueille les enfants sur le temps périscolaire, de 12h à 13h30, avec en moyenne **175 enfants** pour six animateur.ices. En fin d'après-midi, le temps périscolaire a lieu de 16h à 18h30, avec en moyenne **40 enfants** présent.es pour cinq animateur.ices.

Le Centre Social Nelson Mandela, situé à proximité de l'école, utilise également le terrain de proximité, et le bâtiment en préfabriqué sur le temps du mercredi et durant les vacances scolaires.

L'école est composée de deux bâtiments datant de 1911, jouxtant la rue Fraternité au Nord et la rue Aubin, au sud. Ces deux bâtiments sont chacun composés d'un escalier de secours extérieur. La cour s'organise autour des **deux bâtiments Aubin et Fraternité**, sur un axe Sud-Ouest – Nord-Est. Elle est délimitée par le **terrain de proximité** en limite Nord-Est, ainsi que le **bâtiment en préfabriqué** qui accueille la bibliothèque, et certaines activités de groupe pour le centre de loisirs. La frange Sud-Ouest est bordée d'un bâtiment en R+1 en limite de parcelle, ainsi qu'un bâtiment de **chaufferie**.

D'autres extensions comme un escalier de secours extérieur, et des box destinés aux poubelles s'installent sur cet espace de la cour.

La cour fait état d'une **topographie globalement plane**. Les eaux de pluie sont déversées dans le caniveau traversant la cour d'Ouest en Est, ainsi que dans les avaloirs situés aux abords du bâtiment Aubin, au sud de la cour.

La cour est très largement traitée d'un **sol enrobé en asphalte**. La limite Nord-Ouest de la cour est occupée par l'espace de **potager en pleine terre**.

L'ensemble des pieds d'arbres se compose de **sols généreusement enherbés** et d'une surface de 9m². Des **marquages au sol** tels que des jeux de marelles, des damiers ou encore des serpentins, viennent animer le sol à différents endroits de la cour.

Au total, **onze marronniers** confèrent une ombre importante. Les pieds d'arbres sont préservés des piétinements grâce à des clôtures en bois. En outre, les assises se caractérisent par la présence de **dix bancs**, principalement installés aux abords des plantations arborées. Quatre d'entre eux longent le préfabriqué.



Vue sur les plantations de marronnier et le bâtiment Fraternité au Nord de la cour.



Vue sur l'espace central de la cour, et le bâtiment Aubin.



Vue sur l'espace central de la cour, et le bâtiment préfabriqué.

2 - Etat des lieux : le massif arboré au Nord

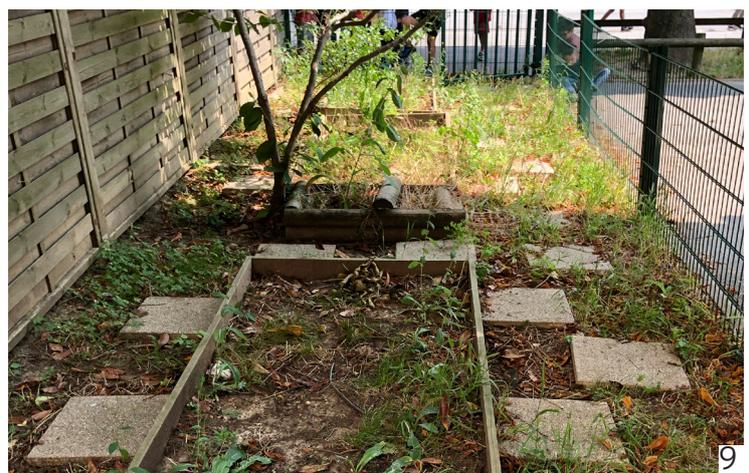


La partie Nord de la cour est plantée de **cinq marronniers** qui apportent une ombre importante tout au long de la journée. La trame orthogonale des plantations confère à cet espace, une unité paysagère forte au sein de la cour. Les **clôtures en bois**, qui protègent l'emprise généreuse des pieds d'arbres, forment des assises.

Elles permettent aux enfants de se rassembler en petits groupes autour des différents sujets. **Trois bancs** sont également installés dans cette zone de la cour, et répondent au besoin de se retrouver dans un espace calme.

La limite créée par le bâtiment Fraternité constitue aussi un espace de rassemblement notable pour des **activités en petits groupes** comme de la lecture, des discussions à deux ou trois, ou encore jouer avec les flaques d'eau les jours de pluie. L'escalier de secours extérieur permet, quant à lui de se nicher ou de jouer à chat.

Enfin, le **potager**, aménagé en pleine terre, requiert un **aspect d'abandon** à cause du manque de lumière qui limite la croissance des plantes.



2 - Etat des lieux : l'espace central ouvert



Situé au centre de la cour, cet espace est **peu aménagé**. Quelques **arbres** constituent des repères, tout comme des **marquages au sol** inscrits çà et là. Peu ombragée, cette zone de la cour est fortement soumise aux **enseleillements**.

Cet espace est aussi très fréquenté. Il constitue le **principal espace actif** de la cour de récréation. C'est un espace traversé à des rythmes rapides.

Néanmoins, les activités sportives cohabitent avec certains regroupements d'enfants assis à-même le sol, dans le but de **se retrouver en petits groupes**. Les limites du bâtiment Aubin font là encore, l'objet de petits regroupements. L'escalier de secours, est favorable aux jeux qui invitent à **se percher** comme chat, ou cache-cache. Les entrées sont quant à elles, l'occasion de **se nicher** et de **recréer un abri**.

La grille qui sépare la cour de l'école élémentaire avec le terrain de proximité, permet aussi de reproduire une activité d'**escalade**.



2 - Etat des lieux : les sous-espaces à l'Ouest



La limite Sud-Ouest de la cour est marquée par **deux espaces très contraints** par la limite parcellaire à l'Ouest, les bâtiments Fraternité et Aubin, et au centre, l'espace de chaufferie.

Chacun de ces espaces est **planté d'un arbre**, et se voit aménagé de diverses extensions telles qu'une capsule temporelle installée en 2012 pour le centenaire de l'école, des box pour l'installation de poubelles ou encore divers murets et emmarchements. Ici encore, l'ensemble de **ces éléments sont mal intégrés** à la cour de récréation et créent une multiplicité importante d'**espaces résiduels** ou de « **microreliefs** » dans lesquels les enfants vont donner libre-court à leur imagination.

Ces espaces sont l'occasion pour les enfants de s'asseoir, de discuter en petits groupes, de se cacher, ou encore de jouer à chat.

D'autre part, la **petite échelle** de ces espaces est favorable à des jeux de vitesse dans leur longueur, tels que « *Où sont les cerfs ?* » (comparable au jeu de l'épervier), ou le ballon-prisonnier, et confère à cet espace des usages qui demeurent principalement **sportifs**.



2 - Etat des lieux : le terrain de proximité



Le terrain de proximité marque la **séparation entre l'école élémentaire et l'école maternelle**. Une **grille** et le **bâtiment en préfabriqué** matérialise la limite avec la cour de l'école élémentaire. Utilisé par les deux écoles, le centre de loisirs et le centre social Nelson Mandela, il requiert un statut hybride.

Des marquages de terrain de foot sont représentés au sol et occupent la majeure partie de cette zone. L'espace est dépourvu de végétation et se trouve **exposé au soleil en quasi-totalité**. Le terrain permet aux **véhicules pompiers** et d'entretien d'entrer dans l'école.



3 LA CONCERTATION

1 - Le jeune public

La concertation avec le jeune public s'est déroulée avec **la classe de CE2** de Mme Alamargot, à raison d'un après-midi par semaine, sur la journée du jeudi. Ce temps avec le jeune public s'est effectué sur **six séances, du 14 septembre au 19 octobre**.

Les trois premières séances visaient à **sensibiliser les enfants** autour des enjeux inhérents au réchauffement climatique et aux besoins de nature en ville. Un regard plus précis sur la cour a aussi été effectué, au travers d'un **diagnostic** et d'un **plan d'orientations** sur les usages que les enfants souhaiteraient voir sur leur cour.

C'est sur la base de ces orientations que la seconde partie des ateliers s'est focalisée sur un **travail de co-conception en maquette**. Par groupes de quatre, cette approche a permis de spatialiser les choix programmatiques définis précédemment. Au total, six maquettes ont permis de définir une première ébauche en terme de programmation.

Atelier 1 : Comment va notre planète ?

Le premier atelier a pour but de sensibiliser les enfants autour du réchauffement climatique et des enjeux liés aux îlots de chaleur urbains.

L'objectif est d'expliquer aux enfants le changement climatique à l'oeuvre, et de définir de manière simple, **les causes et les conséquences** de ce phénomène. Il s'agissait aussi de leur présenter les **solutions** qui permettent de lutter contre ce phénomène.

L'atelier se termine par une **activité de dessin**, dans laquelle les enfants sont invités à représenter un îlot de fraîcheur urbain sur un fond représentant une ville en situation d'îlot de chaleur.

POURQUOI FAIT-IL PLUS CHAUD EN VILLE ?

Pendant les périodes de fortes chaleurs, on note que la température nocturne est plus élevée en ville que dans les zones plus naturelles, comme la campagne. On parle alors de phénomène « îlot de chaleur » ou plus scientifiquement « **ICU** ».

Quelles différences observez-vous entre ces deux paysages ?

PAYSAGE NATUREL - Campagne

La nature joue son rôle d'éponge et de parasol.

Complétez les phrases avec le mot correspondant : sols, ombre, effet de serre, eau, air, soleil.

- La présence de _____ rafraîchit l'air.
- L'eau de pluie s'infiltre dans les _____, s'évapore et rafraîchit l'air.
- L'air se réchauffe, l'eau s'évapore et rafraîchit l'air.
- Les arbres forment de _____ grâce à leur feuillage.
- Les arbres absorbent les rayons du _____ ce qui diminue la chaleur.
- Les arbres captent les gaz à _____ qui réchauffent la température.

PAYSAGE URBAIN - Ville

Avant la construction de nos grandes villes, la nature était partout et il faisait plus frais. Peu à peu, les humains ont commencé à se regrouper pour former des villages et des villes. Ils ont coupé des arbres, recouvert le sol par des routes et construit des bâtiments. Aujourd'hui, la nature ne peut plus remplir son rôle d'éponge et de parasol. La ville chauffe !

Complétez les phrases avec les mots correspondants : chaleur, joints, imperméables, ombre.

- Les sols des villes sont _____, l'eau ne peut plus s'infiltre et s'évaporer.
- Les arbres disparaissent : il y a moins de _____, plus de _____ et de gaz à effet de serre.
- Les matériaux au sol et sur les bâtiments sont _____ et stockent la chaleur, c'est l'effet de _____.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?

LA VILLE PARASOL

Afin d'atténuer l'impact d'îlots de fraîcheurs urbains, la ville peut être aménagée de végétation et d'équipements qui permettent d'amener de l'ombre. Cette fonction de parasol a l'intérêt de limiter la chaleur intense des rayons du soleil, et de préserver l'eau infiltrée dans le sol et la végétation.

DE LA VÉGÉTATION À TOUT LES ÉTAGES

Strate herbacée

Strate arbustive

Strate arborée

Strate sous-terrain

DE L'OMBRE GRÂCE À LA VÉGÉTATION

À New York (État-Unis), un immense parc au cœur du cœur de la ville : Central Park.

À Barcelone (Espagne), des arbres permettent de délimiter des allées qui font appel aux passants. C'est très agréable pour se promener à l'ombre.

À Bordeaux (France), les arbres permettent de limiter la chaleur intense des rayons du soleil, et de préserver l'eau infiltrée dans le sol et la végétation.

À Paris (France), le Bois de Boulogne permet de se rafraîchir à l'ombre aux portes de la ville.

À Trompsburg, les arbres permettent d'empêcher le soleil d'échauffer les trottoirs. Ainsi, l'eau ne peut plus s'évaporer dans le sol.

DE L'OMBRE GRÂCE À DES ARCHITECTURES INVENTIVES

À Le Caire (Égypte), à l'époque moderne, une façade avec des colonnes pour faire circuler l'air.

À Samerli (Liban), les maisons sont fabriquées avec des briques blanches et possèdent un abside évasé.

À Abidjan (Côte d'Ivoire), les maisons sont fabriquées avec de la terre, un matériau naturel qui garde la fraîcheur.

LA VILLE ÉPONGE

DES POINTS D'EAU PARTOUT EN VILLE

Il existe plusieurs façons d'amener de l'eau en ville, et de bénéficier d'une humidité ambiante. En voici quelques exemples :

À Grenade (Espagne), des canaux traversent les rues pour apporter de la fraîcheur.

En Libye (Afrique du nord), l'Oasis Umm Al-Mai apporte de l'eau et de l'ombre.

À Rotterdam (Pays-Bas), des water squares ont été aménagés pour recueillir l'eau en cas de forte pluie.

À Séoul (Corée du Sud), une promenade remplace une autoroute qui recueillait l'ancienne rivière Gachcheon.

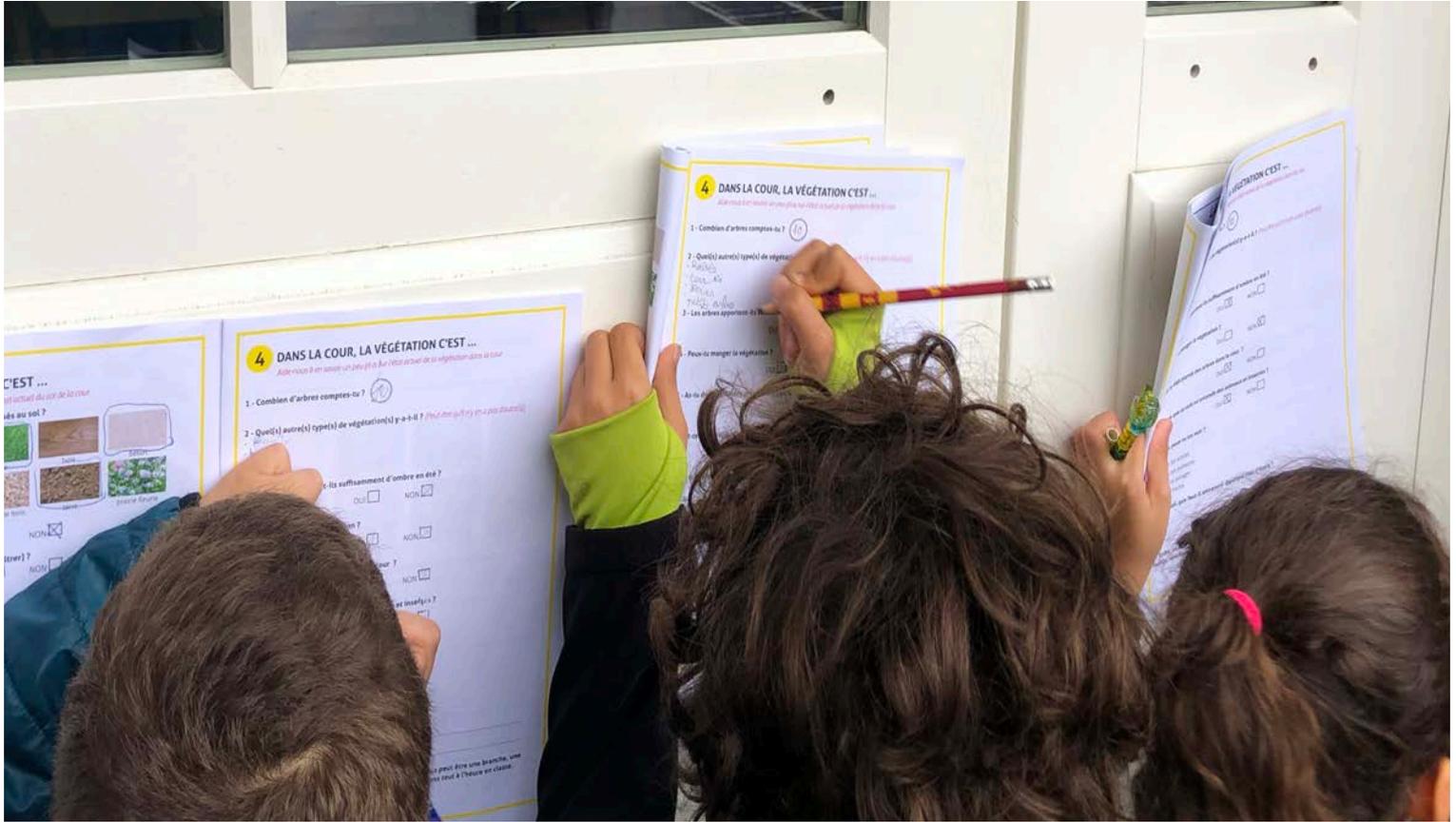
À Nantes, des parcs urbains mettent en valeur les rivières existantes.

À Bordeaux, des brumisateurs situés dans le centre-ville permettent de se rafraîchir en été.

16

Atelier 2 : Promenons-nous dans la cour !

La seconde séance consiste à établir un **diagnostic de la cour** de récréation au travers d'un cahier d'activité qui guide l'observation des enfants. Une première activité en classe invite les enfants à porter un constat à propos des **usages** qu'ils font de leur cour de récréation. Un second temps vise à observer et à comprendre, dans la cour, la **composition des espaces**, au regard du sol, de la place de l'eau, de la végétation et des équipements.



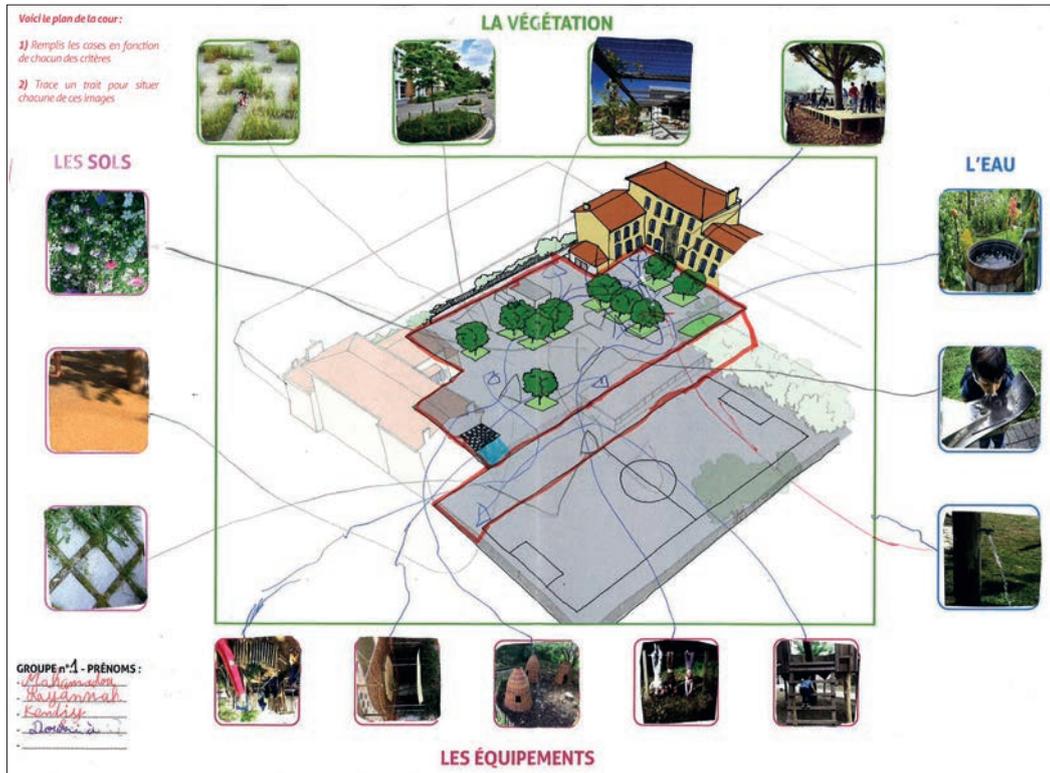
1 - Le jeune public

Atelier 3 : Notre cour de récréation naturelle ! - Les orientations

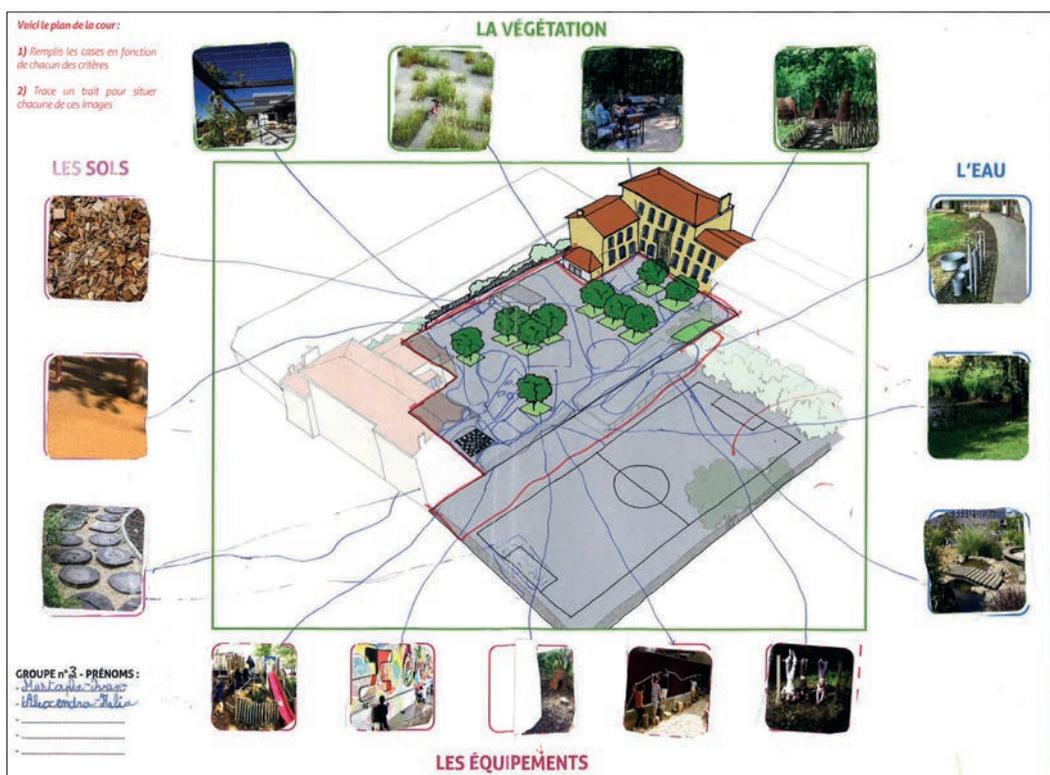
Le troisième atelier est dédié à la définition des **orientations programmatiques**. Il a pour but de définir les activités que les enfants souhaiteront représenter en maquette. Sur une axonométrie de la cour, les enfants situent les orientations programmatiques à l'aide de photos de références.

Le choix de ces photos s'effectue toujours au regard des usages qu'ils veulent proposer sur la cour de récréation.

Ce temps de réflexion permettra de **guider les différents groupes**, dans les travaux en maquettes qui débiteront par la suite.



Groupe 1 - Mahamadou Layannah Kendjy Dounia



Voici le plan de la cour :

- 1) Remplis les cases en fonction de chacun des critères
- 2) Trace un trait pour situer chacune de ces images

LA VÉGÉTATION

LES SOLS

L'EAU

LES ÉQUIPEMENTS

GROUPE n°2 - PRÉNOMS :
 - Abdel El ammar
 - Badr
 - Hélia
 - Lina

Groupe 2 - Badr Lina Hélia Abdel

Voici le plan de la cour :

- 1) Remplis les cases en fonction de chacun des critères
- 2) Trace un trait pour situer chacune de ces images

LA VÉGÉTATION

LES SOLS

L'EAU

LES ÉQUIPEMENTS

GROUPE n°4 - PRÉNOMS :
 - Ylias
 - Anais
 - Levy
 - Angel

à côté de l'autre

Pas japonais

(ce cachon)

au milieu endroit de jeux

endroit pour jouer dans un coin à l'ombre.

pour que les mathématiques amusent.

endroit calme

pour boire sans rentrer dans les toilettes.

coin tranquille près de la bibliothèque.

Groupe 4 - Ylias Anais Levy-Angel

1 - Le jeune public

Atelier 4, 5 & 6 : Le projet en maquette

La seconde partie des ateliers jeune public a consisté en un travail de co-conception à travers la réalisation de **maquettes**. C'était l'occasion pour les enfants, de **spatialiser les orientations** programmatiques définies en séance 3, sur la maquette.



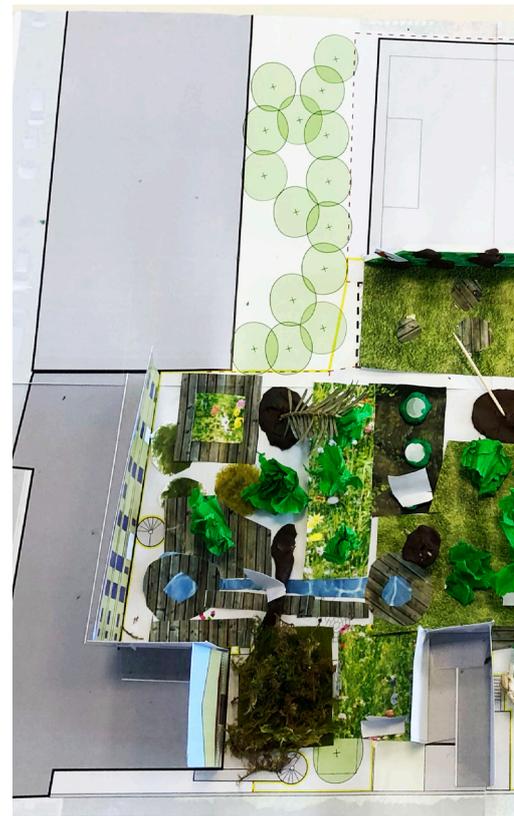
Groupe 1 - Mahamadou Layannah Kendjy Dounia



Groupe 2 - Badr Lina Hélie Abdel



Groupe 4 - Ylias Anais Levy-Angel
20



Groupe 5 - Richard Yvan Yasmine Ly



Groupe 3 - Moustapha Yvan Kelya Alexandra



Groupe 6 - Oscar Aness Anissa

2 - L'exposition et le vote

Suite à la formalisation du projet en maquette, un temps d'**exposition** a été organisé dans le préfabriqué de l'école, du mardi 7 novembre 2023 au mardi 14 novembre 2023. Cette étape avait l'objectif de présenter à l'ensemble des élèves de l'école, et des publics adultes, les différents projets de cours oasis. Au total, **39 éléments programmatiques** ont été formalisés en maquette et communiqués via des bulletins de vote.

Ce **vote** a permis à l'ensemble des enfants et des publics adultes, de choisir les éléments programmatiques qu'ils préféraient. Concernant le **public enfant**, chaque classe remplissait un bulletin collectif. Pour chaque critère d'interventions, les enfants étaient invités à s'exprimer à main levée pour l'élément programmatique qu'ils préféraient. Le vote des **publics adultes** s'organisait quant à lui autour d'un bulletin par adulte, et d'un choix par critères d'intervention.

L'exposition s'est ouverte sur un temps explicatif auprès d'une classe de CP, par la classe de CE2 de Mme Alamargot. Elle s'est ensuite clôturée par l'ouverture de l'exposition aux **parents d'élèves et des élu.es**. À cette occasion, ces derniers ont aussi été invités à voter pour les éléments de programmes qu'ils préféraient.



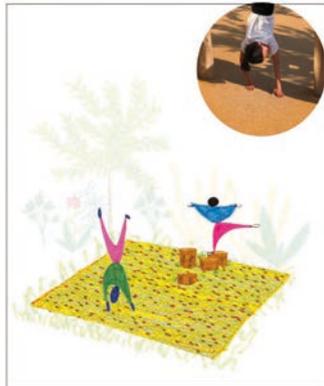
Les résultats du vote - Le sol

1 - DES MARQUAGES AU SOL



Nombre de votant.e.s : 153

2 - DES SOLS EN LIÈGE



Nombre de votant.e.s : 145

3 - DE L'HERBE



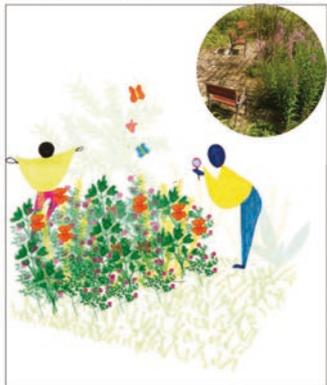
Nombre de votant.e.s : 37

4 - DES CHEMINS EN BOIS



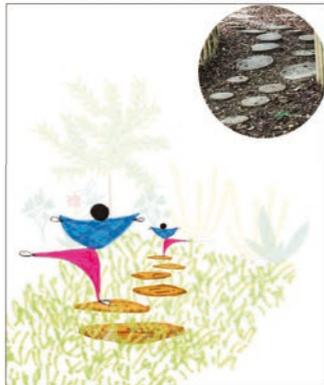
Nombre de votant.e.s : 31

5 - DES SOLS EN FLEURS



Nombre de votant.e.s : 28

6 - DES PAS JAPONAIS



Nombre de votant.e.s : 22

7 - DES PAVÉS ENHERBÉS



Nombre de votant.e.s : 22

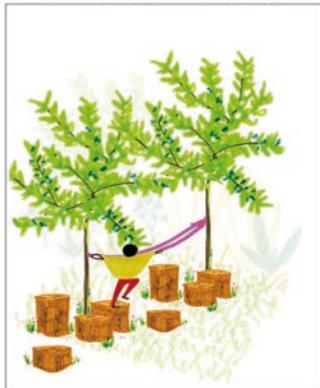
8 - DES COPEAUX DE BOIS



Nombre de votant.e.s : 18

Les résultats du vote - La végétation

1 - UN ARBRE AVENTURE



Nombre de votant.e.s : 122

2 - UN ARBRE AUX SECRETS



Nombre de votant.e.s : 93

3 - DES ARBRES GOURMANDS



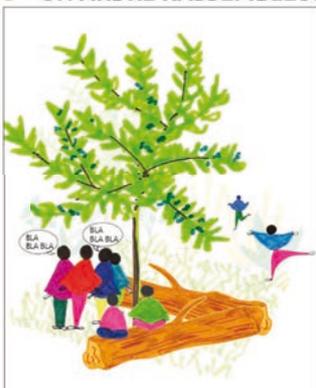
Nombre de votant.e.s : 93

4 - DES ARBRES « OÙ SONT LES CERFS ? »



Nombre de votant.e.s : 71

5 - UN ARBRE RASSEMBLEUR



Nombre de votant.e.s : 44

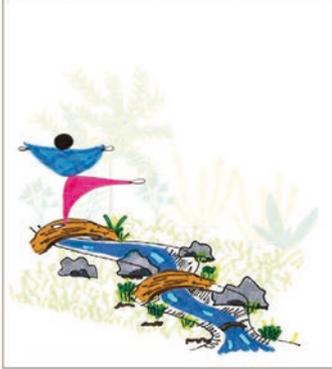
6 - DES ARBRES « CACHE-CACHAT »



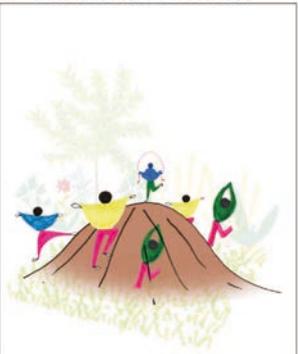
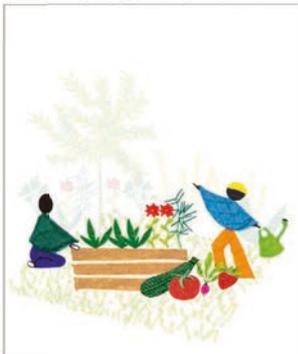
Nombre de votant.e.s : 36

2 - L'exposition et le vote

Les résultats du vote - L'eau

<p>1 - UNE FONTAINE D'EAU POTABLE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 128</p>	<p>2 - UNE RIVIÈRE AVEC FRANCHISSE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 76</p>
<p>3 - UNE MARE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 14</p>	<p>4 - UN JARDIN DE PLUIE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 10</p>

Les résultats du vote - Les équipements

<p>1 - UNE BUTTE DE JEUX</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 158</p>	<p>2 - DES HAMACS</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 120</p>	<p>3 - UN TUNNEL VÉGÉTAL</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 111</p>	<p>4 - UN NICOIR À OISEAUX</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 102</p>
<p>5 - PARCOURS D'ÉQUILIBRE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 96</p>	<p>6 - UN MUR D'ESCALADE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 87</p>	<p>7 - UN MINI-AMPHITHÉÂTRE</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 78</p>	<p>8 - UN BAC DE POTAGER</p>  <p>Nombre de votant.e.s : 72</p>

Les résultats du vote - Les équipements

9 - UN KIOSQUE



Nombre de votant.e.s : 72

10 - UNE TOILE D'OMBRAGE



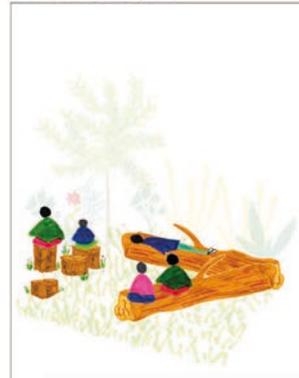
Nombre de votant.e.s : 60

11 - DES TRANSATS



Nombre de votant.e.s : 55

12 - DES BANCS



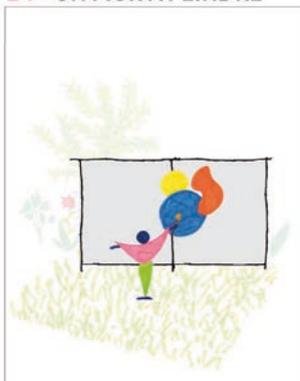
Nombre de votant.e.s : 52

13 - UN HOTEL À INSECTES



Nombre de votant.e.s : 52

14 - UN MUR À PEINDRE



Nombre de votant.e.s : 50

15 - UNE VIA FERRATA



Nombre de votant.e.s : 46

16 - UNE BALANÇOIRE



Nombre de votant.e.s : 42

17 - UNE CABANE EN OSIER



Nombre de votant.e.s : 38

18 - UNE TABLE DE PIQUE-NIQUÉ



Nombre de votant.e.s : 35

19 - UNE CABANE À LIVRE



Nombre de votant.e.s : 20

20 - UN TOBOGGAN



Nombre de votant.e.s : 19

21 - UNE PLATEFORME EN BOIS



Nombre de votant.e.s : 9

3 - Le public adulte

Temps 1 : Sensibilisation et diagnostic de la cour

Le premier temps de concertation avait vocation à **sensibiliser** l'ensemble des publics adultes travaillant sur l'école, au sujet des projets de cour oasis. Il a rassemblé des enseignant.es de l'école, la directrice de l'école élémentaire, des représentant.es du centre de loisirs, et des représentant.es des services de la Ville : la Direction générale des Services Techniques, le service Espaces Verts, le service Enfance et Éducation, et la Direction des Bâtiments de la Ville de Romainville.

Cette présentation a permis de **dresser un diagnostic** au sein de la cour, et de définir les espaces aux usages calmes, et ceux aux usages sportifs. La séance s'est conclue par la diffusion des fiches-besoins dont l'objectif était de recenser les besoins de ces différents acteurs.

D'autre part, un temps supplémentaire a été effectué avec les personnels d'entretien de l'école afin de connaître leurs besoins en terme d'accès à conserver. À cette occasion, il a été demandé de laisser un espace de circulation conséquent entre le bâtiment Aubin et le bâtiment Fraternité.



BESOINS **Direction & Équipe pédagogique**

Fonction :

Quels adjectifs pourriez-vous donner pour qualifier la cour de récréation ? 5 adjectifs maximum.

- ombragée
- grise / verte
- plaisante
- agréable
- froide (Trop de vent)

Quels sont les différents temps de récréation ? Comment sont-ils organisés ?

① 10h10 → 10h25 CP-CE1-CE2

② 10h40 → 10h55 CE1-CE2

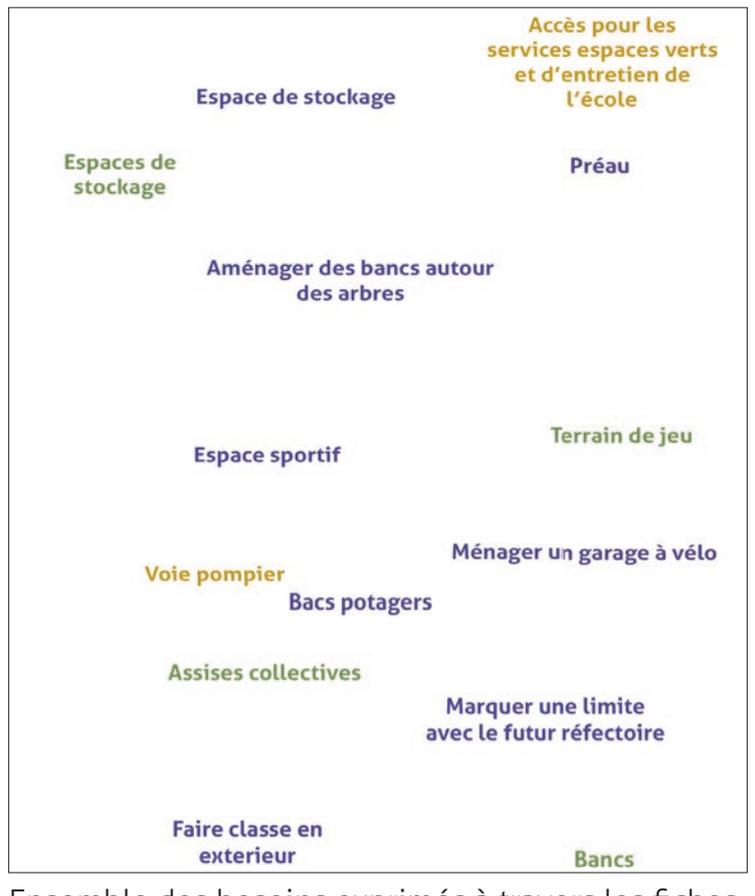
③ 11h45 → 15h CP-CE1-CE2

En moyenne, quel est le nombre d'élèves par récréation ? Quel est le nombre d'adultes pour y assurer l'encadrement ?

① 125 élèves → 2 adultes + ~~supplémentaire~~ (enseignant)

② 85 élèves → 2 adultes (enseignant)

③ 125 élèves → 3 enseignants



Ensemble des besoins exprimés à travers les fiches-besoins. En violet, l'équipe pédagogique, en vert le centre de loisirs, et en jaune le service Espaces verts.



Diagnostic des usages de la cour issu du Temps 1.



Plan des contraintes et des éléments paysagers à préserver.

3 - Le public adulte

Temps 2 : La visite d'une cour oasis réalisée par la Ville de Romainville

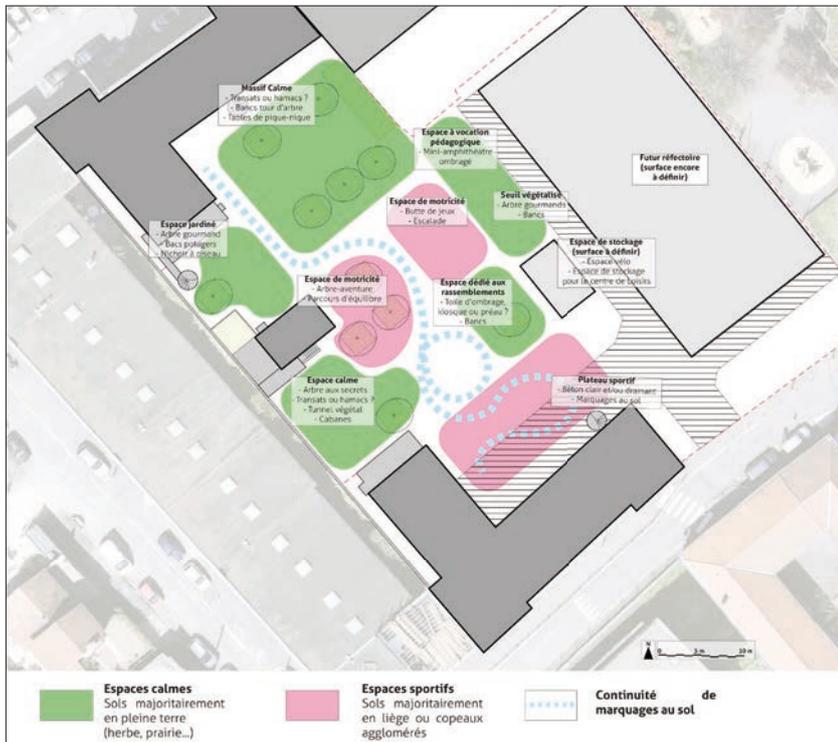
Le second temps de concertation consistait à **visiter une cour de récréation réalisée** à Romainville : l'école Marcel Cachin. Cette visite s'est inscrit dans la poursuite de la démarche de **sensibilisation** menée lors du premier temps. Les enseignantes de l'école ont pu découvrir les aménagements inhérents à la cour. Ce temps a permis d'**échanger avec la directrice** de l'école Cachin à propos des craintes liées à la sécurité des enfants, à la gestion de la surveillance et à l'entretien de la cour.



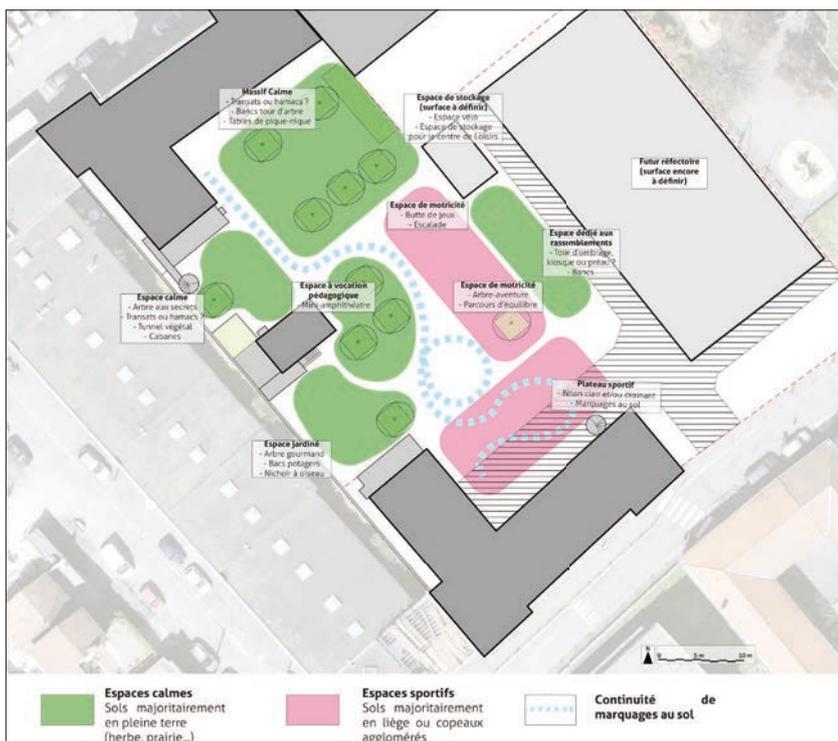
Temps 3 : Les besoins et le programme

Le troisième temps de concertation avait pour objectif de présenter les éléments de programme qui avaient été plébiscités lors du **vote**. Il s'agissait aussi de croiser ces résultats avec les besoins exprimés dans les **fiches-besoins**. C'est à partir de ce travail qu'il a été présenté deux scénarios programmatiques qui avaient pour but de **pré-spatialiser les orientations de projet**.

Ces plans avaient l'objectif de thématiser les différents espaces de la cour, selon les **activités calmes** représentées en vert, et les **activités sportives** représentées en rose. À l'issue de ce temps, les différents publics ont pu statuer sur le **premier scénario**, souhaitant installer notamment, l'espace dédié à la classe dehors dans un espace plus isolé de la cour.



Scénario programmatique n°1

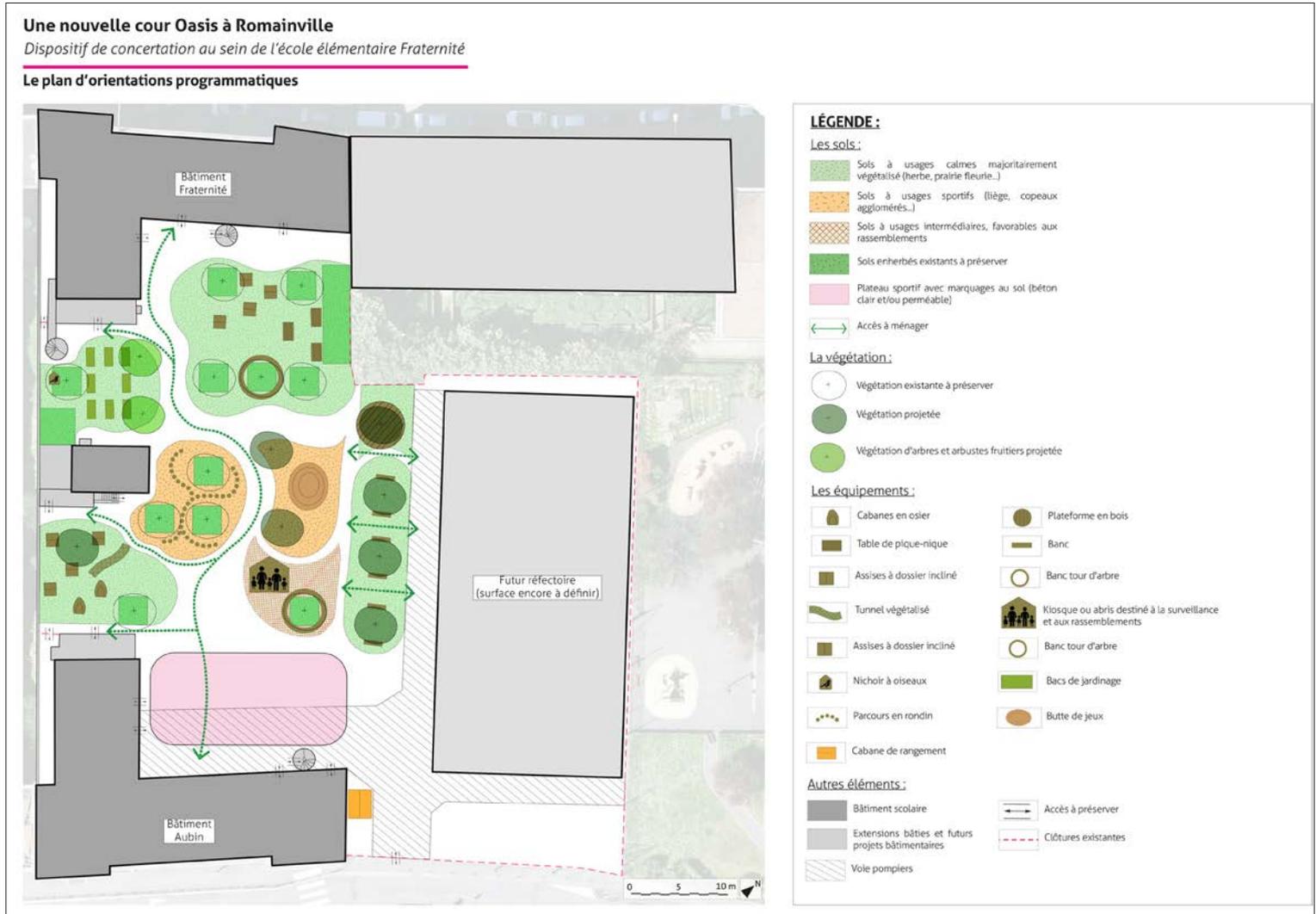


Scénario programmatique n°2

3 - Le public adulte

Temps 4 : Présentation du plan d'orientations programmatiques

Le dernier temps de concertation avait pour but de présenter un plan d'orientation formalisant la démarche de concertation menée au travers des ateliers enfants et des ateliers adultes. Ce temps permettait aux enseignant.es d'amender la réflexion à l'aide de photos de références.



Plan d'orientations programmatiques présenté lors du quatrième temps de concertation.



Extrait des photos de référence retenues lors du dernier temps de concertation.

3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE





LÉGENDE :

Les sols :

-  Sols à usages calmes majoritairement végétalisés (herbe, prairie fleurie...)
-  Sols à usages sportifs (liège, copeaux agglomérés...)
-  Sols à usages intermédiaires, favorables aux rassemblements
-  Sols enherbés existants à préserver
-  Plateau sportif avec marquages au sol (béton clair et/ou perméable)
-  Accès à ménager

L'eau :

-  Fontaine d'eau potable
-  Récupérateur d'eau de pluie

La végétation :

-  Végétation existante à préserver
-  Végétation projetée
-  Végétation d'arbres et arbustes fruitiers projetée

Les équipements :

-  Cabanes en osier
-  Plateforme en bois
-  Table de pique-nique
-  Banc
-  Assises à dossier incliné
-  Banc tour d'arbre avec table
-  Tunnel végétalisé
-  Kiosque ou abris destinés à la surveillance et aux rassemblements
-  Nichoir à oiseaux
-  Bacs de jardinage
-  Parcours en rondin
-  Butte de jeux
-  Cabane de rangement
-  Abris à vélo couverts

Autres éléments :

-  Bâtiment scolaire
-  Accès à préserver
-  Extensions bâties et futurs projets bâtimentaires
-  Clôtures existantes
-  Voie pompiers

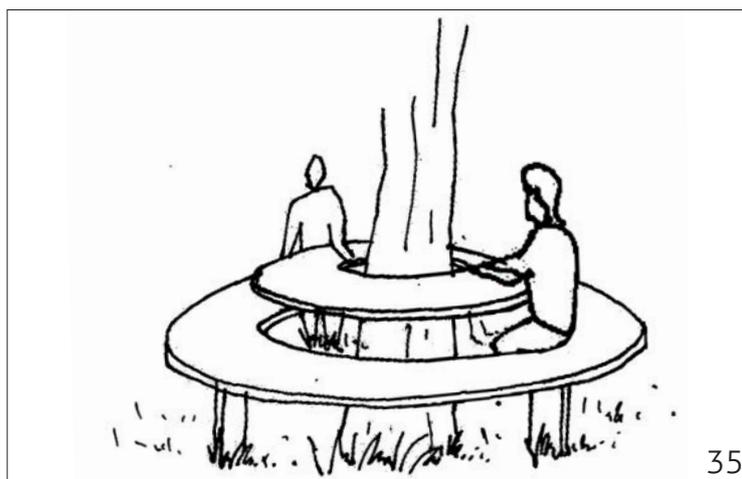
3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

1 - Le massif végétalisé



Recommandations & points de vigilances

- Sols à forte **dominante végétale** (herbe, prairie fleurie...). Tirer parti des pieds d'arbres généreusement désimperméabilisés.
- Proposer une **végétation arbustive** dans le but d'affirmer la vocation calme de l'espace et de créer des limites visuelles.
- Installer une **fontaine d'eau potable** en extérieur, afin de désengorger les accès aux sanitaires.
- Ménager des **liaisons douces** (platelage bois, pas japonais...).
- Proposer un mobilier modulable qui invite à l'**assise et au fait de s'allonger**. Les rassemblements en petits groupes sont aussi envisageables. Ces différents mobiliers pourront être utilisés pour faire classe dehors, en attendant la démolition du préfabriqué.
- Installer un **banc tour-d'arbre** doté d'un niveau permettant de s'attabler.



3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

2 - L'espace jardiné



Recommandations & points de vigilances

- Sols à forte **dominante végétale** (herbe, prairie fleurie...).
- Affirmer la vocation calme de l'espace en proposant une **végétation arbustive**.
- Plantation d'**arbres et/ou arbustes fruitiers**.
- Ménager un espace en **bacs**. Bacs d'environ 2 mètres par 1 mètre. Dimensions à préciser au regard du budget et des contraintes.
- Matérialiser une **limite douce et diffuse** entre le potager et la cour.
- Intégrer la **statue du centenaire** de l'école au jardin.
- Préserver des **accès aux sanitaires**.
- Penser l'installation d'un **récupérateur d'eaux de pluie**.



3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

3 - L'espace de repos



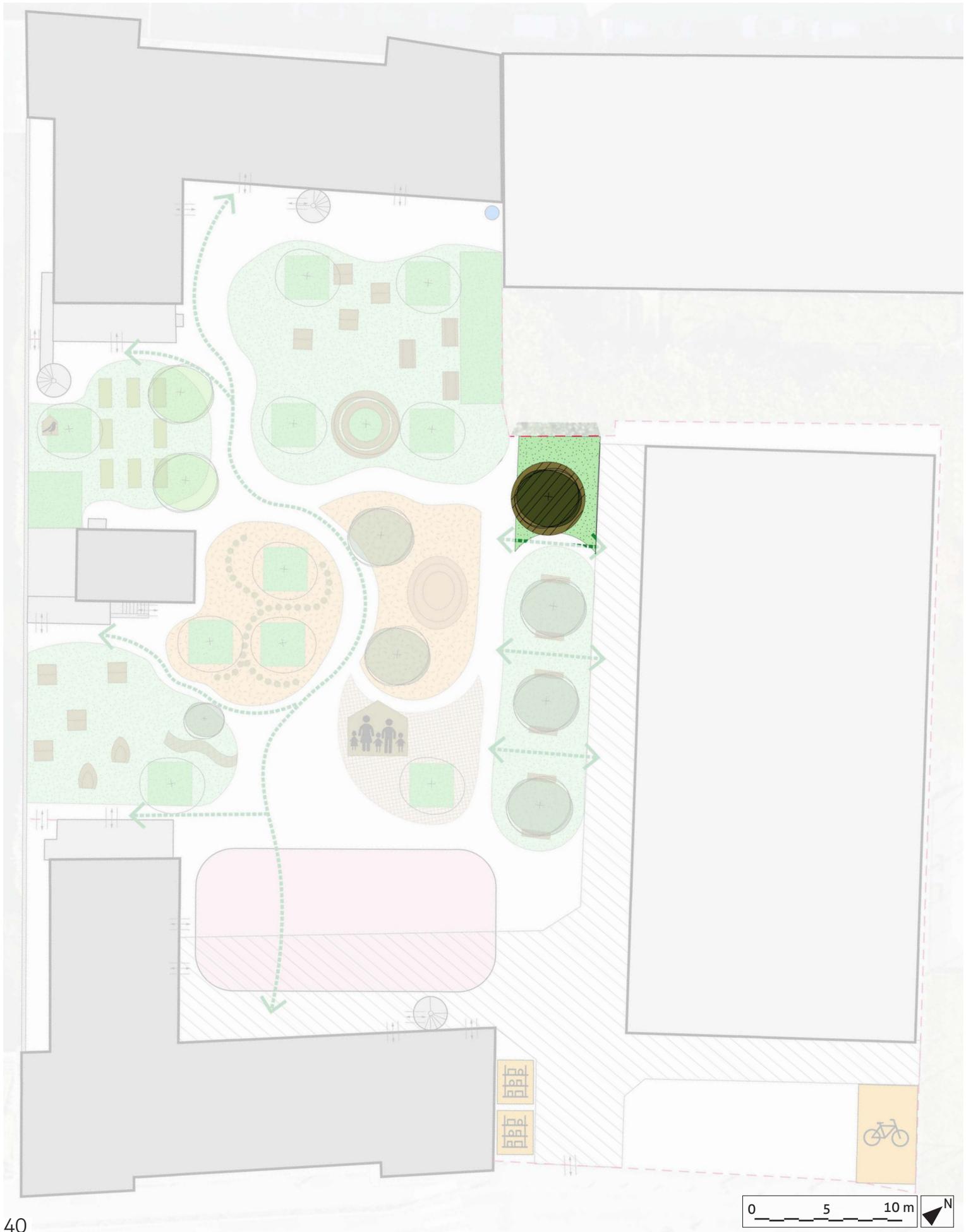
Recommandations & points de vigilances

- Sols à forte **dominante végétale** (herbe, prairie fleurie...).
- Proposer une **végétation arbustive et arborée** dans le but d'affirmer la vocation calme de l'espace et de créer des limites visuelles.
- Ménager des **liaisons douces** (platelage bois, pas japonais...). Intégrer le **tunnel végétalisé** à ces cheminements.
- Proposer un mobilier qui invite à **l'assise, au repos, et aux rassemblements** en petits groupes.
- Préserver des accès aux sanitaires.



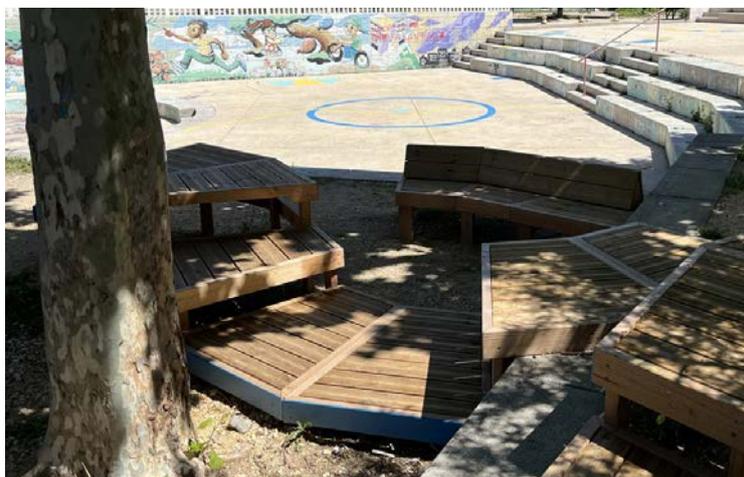
3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

4 - L'espace à vocation pédagogique



Recommandations & points de vigilances

- Sols à forte **dominante végétale** (herbe, prairie fleurie...).
- Proposer une **végétation arbustive** dans le but d'affirmer la vocation calme de l'espace et de créer des limites visuelles.
- Intégrer un **mobilier** permettant de **faire classe dehors**. Possibilité de s'affranchir du principe de mini-amphithéâtre pour un aménagement moins littéral et laissant libre court à l'appropriation des enfants.
- L'aménagement de cette zone sera soumis au **calendrier de démolition du préfabriqué**. Le massif calme et arboré qui jouxte cet espace pourrait remplir cette fonction d'espace pour faire classe en extérieur.



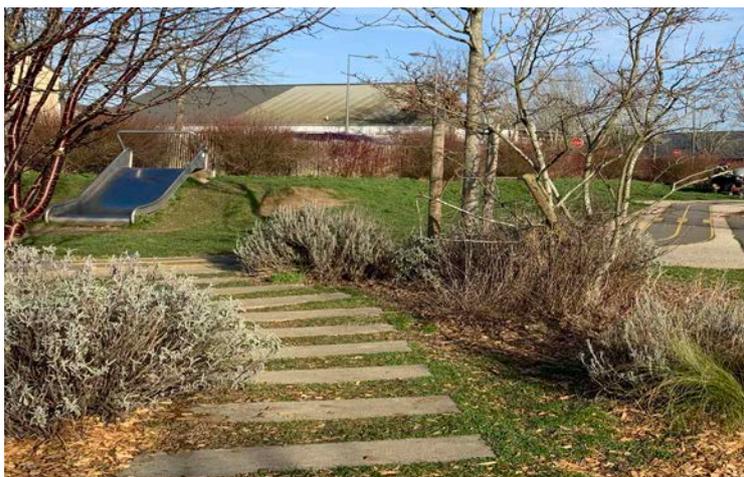
3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

5 - La limite avec le réfectoire



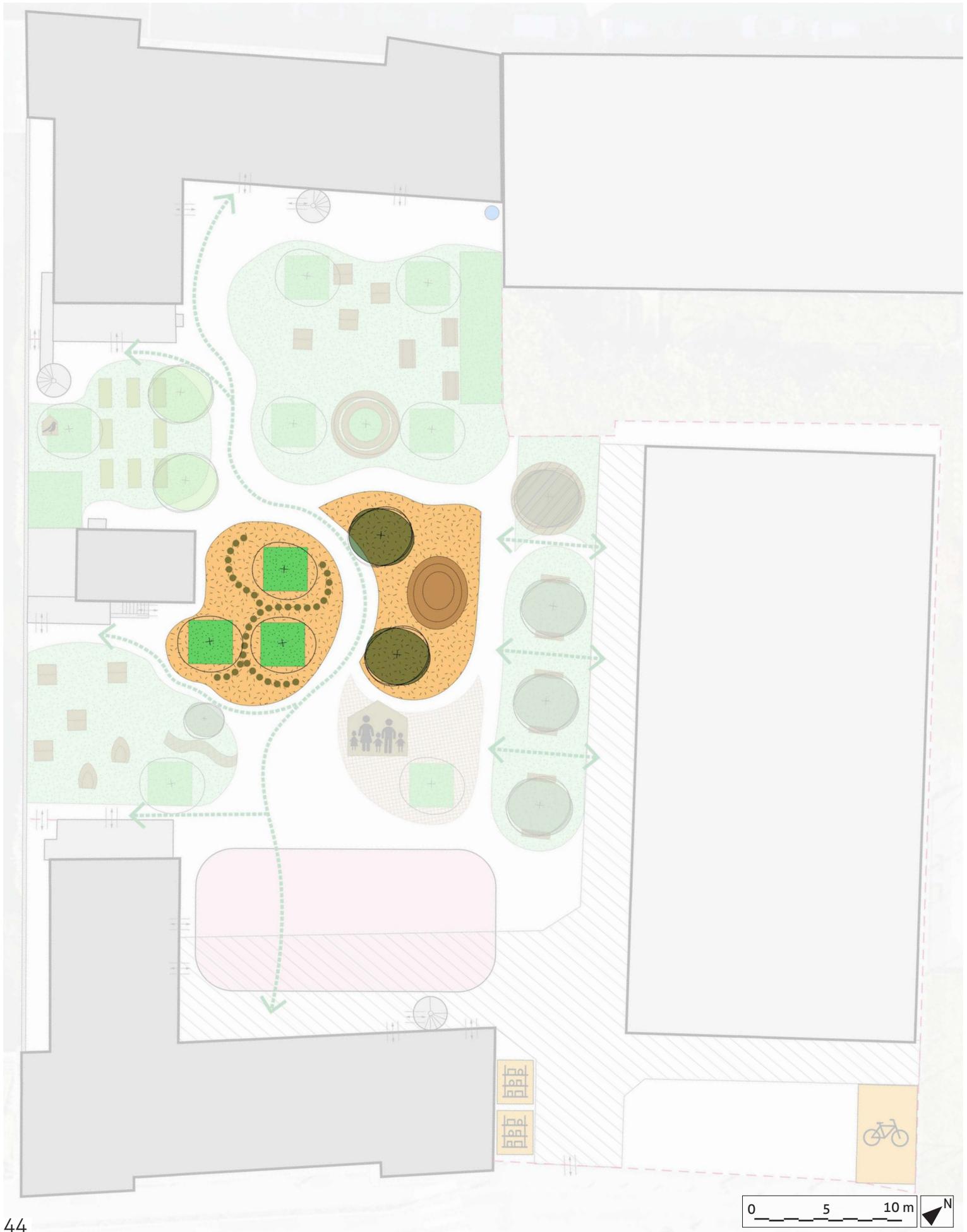
Recommandations & points de vigilances

- Sols à forte **dominante végétale** (herbe, prairie fleurie...).
- Proposer une **végétation arbustive et arborée** dans le but de marquer une limite visuelle avec le réfectoire.
- Ménager des **assises**.
- Ménager des **liaisons douces** entre la cour et le réfectoire.
- L'aménagement de cette zone sera soumis au **calendrier de démolition du préfabriqué**.
- En fonction des possibilités techniques et financières liées au projet architectural du réfectoire, la nécessité de matérialiser des seuils pourrait s'exprimer au travers de l'**aménagement d'un préau**. Cet équipement permettrait de diversifier les aménagements prévus sur l'espace de rassemblement (voir pages 15 et 16).



3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

6 - L'espace de motricité



Recommandations & points de vigilances

- Sols majoritairement amortissant en **liège ou en copeaux agglomérés**.
- Aménager un **parcours** en lien avec les arbres existants. Proposer une végétation arbustive afin d'affirmer le caractère de **via-ferrata**.
- Aménager une **butte de jeux** intégrant des jeux d'**escalade** diversifiés, autant par le mobilier que par un travail de nivellement.
- Ménager un **espace ombragé** en plantant de nouveaux arbres aux abords de la butte.



3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

7 - L'espace de rassemblements



Recommandations & points de vigilances

- Sols **hybrides** (minéral et/ou végétal) dans le but d'affirmer la vocation d'espace de sociabilité à forte fréquentation.
- Installer un **abri construit** semblable au vocabulaire du kiosque, afin d'amener de l'ombre et de s'abriter de la pluie. Cet espace est propice aux rassemblements et à la surveillance des adultes.
- **Ménager des vues** sur la cour, afin de faciliter la surveillance des adultes.
- En fonction des possibilités techniques et financières liées au projet architectural du réfectoire, la **construction d'un préau** pourrait matérialiser des **seuils** nécessaires à la limite entre la cour de l'école élémentaire et le réfectoire (voir pages 11 et 12). Cette éventualité permettrait de diversifier les aménagements prévus sur l'espace de rassemblement.



3 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

8 - Le plateau sportif



Recommandations & points de vigilances

- **Plateau sportif** intégré au passage de la voie pompier.
- Terrain d'environ **20 mètres par 10 mètres**.
- Intégrer des **marquages au sol** ludiques et favorisant le design actif.
- Intégrer à l'entrée de l'école, deux **cabanes de rangement** à destination du centre de loisirs et de l'école, d'environ 3 mètres par 2 mètres par cabanes. Les dimensions seront à préciser au regard du budget et des contraintes. Ces équipements pourront être réalisés dans un temps ultérieur à la requalification de la cour.
- Intégrer à l'entrée de l'école, un abri à vélo couvert à destination des personnels adultes.



ANNEXES : LA DÉMARCHE DE COUR OASIS

1 - La démarche générale



Groupe scolaire Maryse Hilsz, Paris 20e

Afin de faire face au dérèglement climatique dont les conséquences se font déjà sentir (canicules, sécheresses, pluies intenses...), il est aujourd'hui nécessaire de repenser et d'**adapter la ville**. Les **cours de récréation** des établissements scolaires, par leur nombre et leur surface, constituent de **véritables potentiels pour améliorer les conditions de vie** des personnes qui les utilisent.

À ce jour, plusieurs cours de récréation ont été réaménagés selon les critères d'une cour Oasis que sont : **la désimperméabilisation des sols, l'apport de végétation, d'ombre et d'eau ainsi que l'utilisation de matériaux naturels** pour le mobilier et les aménagements.

2 - Les principaux objectifs

1. Répondre aux enjeux climatiques :

S'adapter aux besoins climatiques actuels par **l'usage de matériaux naturels et perméables, l'apport de végétation afin de favoriser les espaces d'ombre et l'évapotranspiration**. C'est également proposer une présence et une meilleure **gestion de l'eau**.

2. Diversifier et renouveler les usages :

Proposer des activités et des usages nouveaux qui n'ont pas pour habitude d'être pratiqués. C'est l'occasion de proposer **une nouvelle approche de la pédagogie, à travers la nature**, pour que l'enfant apprenne en l'observant. C'est également veiller à respecter la **mixité des jeux** au sein de l'espace de la cour.



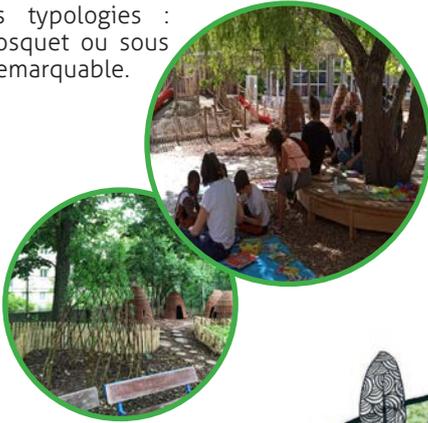
École maternelle Küss, Paris 13e

3 - Les critères d'intervention

Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux attentes d'un I.F.U (Îlot de Fraîcheur Urbain), différents critères sont à prendre en considération et à mettre en œuvre dans le cadre du réaménagement des cours de récréation. Ces différents points d'intervention ont un intérêt à l'échelle de l'école mais également à l'échelle de la ville.

VÉGÉTATION

La végétation peut s'intégrer à la cour de différentes manières. Elle est plantée selon différentes strates : arborée, arbustive et herbacée. Elle peut s'installer en fonction de plusieurs typologies : linéaires, en bosquet ou sous forme d'arbre remarquable.



SOL

Utiliser des matériaux naturels au sol permettra de rendre perméable le sol de la cour.

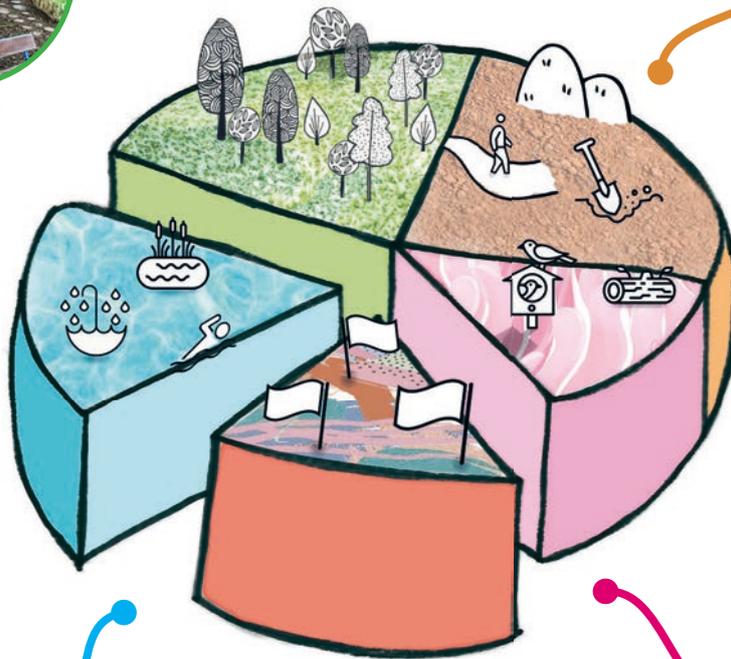
Il est également possible d'imaginer une cour avec des dessins au sol, des buttes et creux ici et là et des matériaux agréables au touché afin de développer la motricité fine.



EAU

Mettre de l'eau dans la cour lui apportera de la fraîcheur en été.

Elle permettra, par exemple d'arroser le potager en récupérant l'eau de pluie, à apprendre grâce à une mare pédagogique, un ruisseau ou à se désaltérer avec des robinets d'eau potable.



ÉQUIPEMENTS

Quoi de mieux que du nouveau mobilier dans la cour pour diversifier les jeux, accueillir des animaux, faire classe dehors, faire du compost, etc.



USAGES

Imaginer de nouvelles activités afin de diversifier les usages calmes et sportifs, et de faire de la cour un espace à vocation pédagogique.

Ces nouvelles manières d'occuper la cour peut aussi inclure l'ouverture de la cour aux habitant.es du quartier, pendant les weekends et les vacances scolaires.



4 - Fiches techniques

LES USAGES

La notion d'usage fait référence à l'utilisation que l'on fait d'un lieu : la (ou les) activité(s) qui s'y déroulent. Imaginons de nouvelles activités que nous n'avons peut-être pas l'habitude de pratiquer dans la cour !

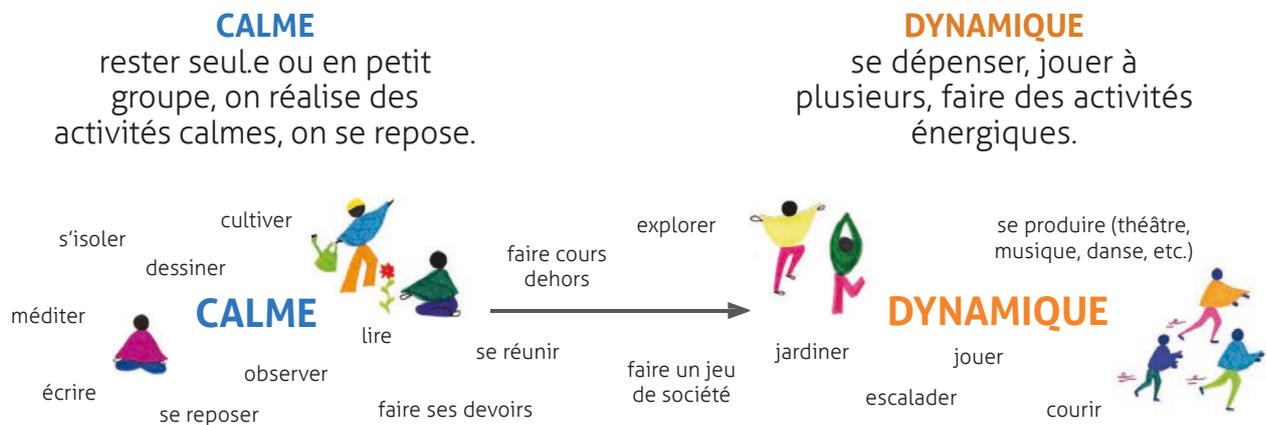
MOTS-CLEFS

Usager.e : les personnes qui utilisent cet espace (pour une raison ou une autre).

Mixité d'usages : un lieu qui propose différents usages, pour des usager.e.s. varié.e.s.

Pour tous les goûts et pour tous les âges

Selon leur personnalité, leur humeur, leur âge, les élèves ont des envies et des besoins variés pour se divertir pendant la récréation. Les activités peuvent être calmes ou dynamiques :



Des aménagements polyvalents

Afin d'accueillir un maximum d'usages différents dans la cour, aussi bien calmes que dynamiques, il est préférable de favoriser les aménagements qui peuvent être utilisés de différentes façons.



LE SOL

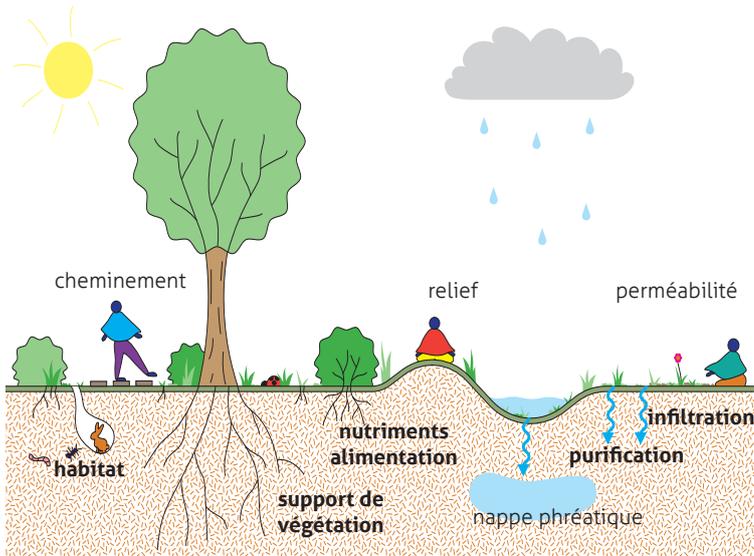
À la manière d'une éponge, un sol perméable a l'intérêt de retenir l'eau naturellement présente dans notre environnement. Plus le sol est perméable, mieux il peut alimenter en eau les racines et les animaux qui l'habitent ; il est donc plus vivant.

MOTS-CLEFS

Perméabilité : pour un matériau, il s'agit de sa capacité à laisser passer l'eau à travers lui pour s'infiltrer dans le sol.

Relief : c'est la variation des niveaux du terrain, c'est-à-dire s'il existe des points hauts ou des points bas.

Comment ça marche ?



Pour favoriser ce rôle d'éponge, le sol doit d'abord être **aéré**, afin de créer des galeries, propices à la circulation de l'eau, des racines et des animaux. Pour cela, il est préférable de **limiter les piétinements** et donc de circuler sur des chemins dédiés.

Le travail du sol doit être pensé en lien avec le **relief**. Les espaces situés dans les creux seront ainsi des opportunités pour **récolter les eaux de pluie**, en créant une mare, un ruisseau ou une noue.

Enfin, on peut recouvrir le sol de végétaux (paille, copeaux...) afin de **réguler la température et limiter les arrosages**. Cela conserve l'humidité du sol, le protège du gel ou des fortes chaleurs.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

Une large palette de matériaux...



pavés



bois



copeaux



enrobé clair



gravillons



pavés enherbés



rondins

... adaptés au milieu scolaire et aux usages désirés !



L'EAU

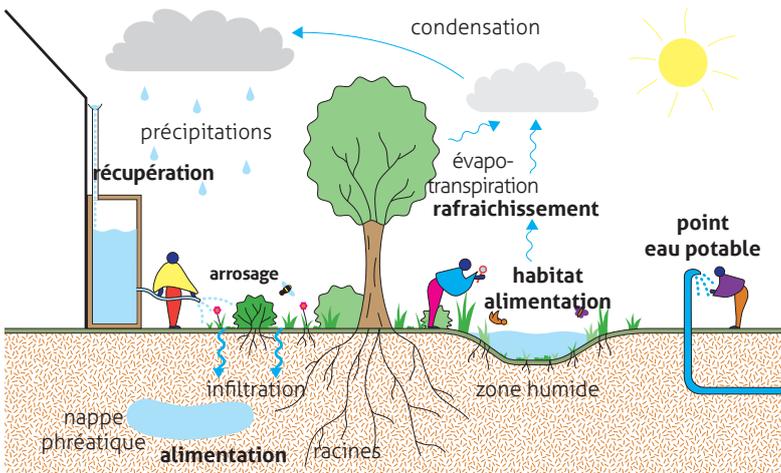
Pour rafraîchir les villes, la valorisation de l'eau est primordiale. Elle joue un rôle central pour la croissance de la végétation. Désimperméabiliser le sol permet de retrouver le fonctionnement naturel du cycle de l'eau, en reconstituant les stocks des nappes phréatiques.

MOTS-CLEFS

Infiltration : c'est le passage lent d'un liquide dans un corps. Dans notre cas, il s'agit du passage de l'eau dans le sol.

Désimperméabiliser : rendre perméable (laisser passer l'eau) quelque chose qui était imperméable.

Comment ça marche ?



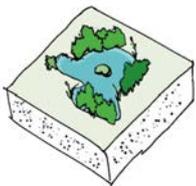
L'eau présente dans le sol, dans les zones humides (mares, ruisseaux, noue...) et dans la végétation se répand par un effet d'évapotranspiration, et permet ainsi de **rafraîchir la température**.

Les zones humides forment un **habitat** intéressant pour l'accueil d'animaux et de végétaux gourmands en eau. L'eau est aussi un ingrédient essentiel à l'**alimentation des insectes et des animaux**, qui sont en retour d'excellents jardiniers pour entretenir et pérenniser nos espaces de nature.

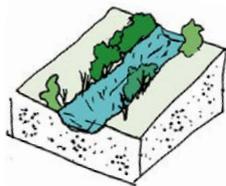
Récupérer l'eau de pluie permet de répondre à ces besoins sans avoir besoin de consommer de l'eau potable.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

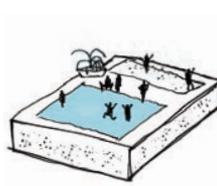
De l'eau sous différentes formes...



une mare



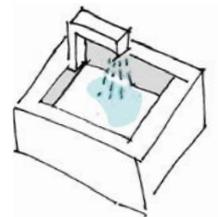
un ruisseau



un jeu d'eau



récupération d'eau de pluie



un point d'eau potable

... adaptées au milieu scolaire et aux usages désirés !

accueillir la faune et la flore

observer, apprendre

évacuer l'eau de pluie

rafraîchir l'air

délimiter des espaces

arroser les plantes

boire

expérimenter

jouer

LA VÉGÉTATION

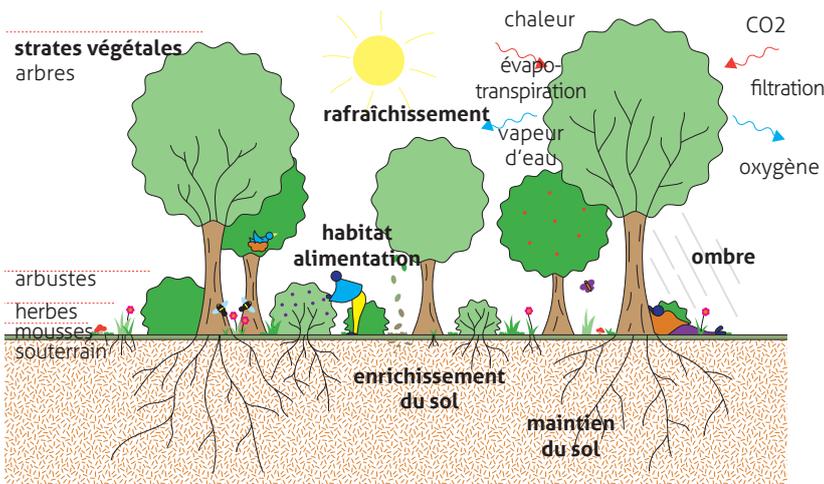
La végétation sous toutes ses formes est un ingrédient clef pour rendre notre environnement urbain plus agréable et confortable. Les végétaux apportent de l'ombre et de la fraîcheur, filtrent l'air pollué des villes et enrichissent la biodiversité locale.

MOTS-CLEFS

Biodiversité : c'est un ensemble de plantes et d'animaux entre lesquels existent des relations vitales, ainsi que le milieu dans lequel ils vivent.

Évapotranspiration : processus par lequel les êtres vivants (végétaux surtout) perdent de l'eau sous forme de vapeur.

Comment ça marche ?



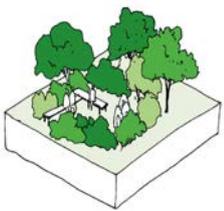
Les végétaux sont classés par ordre de « taille » selon un principe de **strates végétales**. Mélanger des espèces de différentes tailles permet de créer un paysage plus riche et de fournir la nourriture et l'habitat pour un grand nombre d'espèces animales. **Pour plus de biodiversité !**

La végétation absorbe du dioxyde de carbone (CO₂) et rejette de l'oxygène. Ainsi, elle participe à **limiter la pollution de l'air**. En plus, l'**évapotranspiration** rafraîchit l'air autour des végétaux.

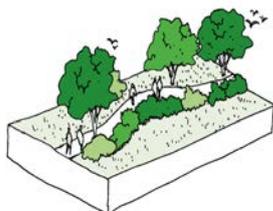
Les racines des arbres rendent le sol plus résistant et **facilitent l'infiltration de l'eau**. Les débris végétaux **enrichissent le sol** en se décomposant et permettent à de nouvelles plantes de pousser.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

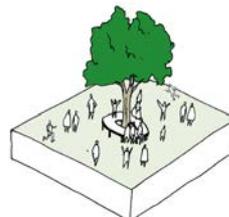
Des types de plantations variés...



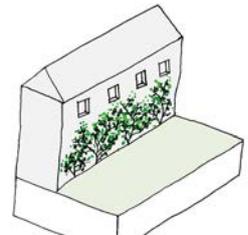
Bosquet



Des haies et des alignements



Arbre rassembleur



grimpante

... et permettant de multiples activités !



rafraîchir l'air



créer une intériorité



observer, apprendre



grimper



jardiner, cultiver



jouer



se cacher



s'isoler

apporter de l'ombre



délimiter des espaces

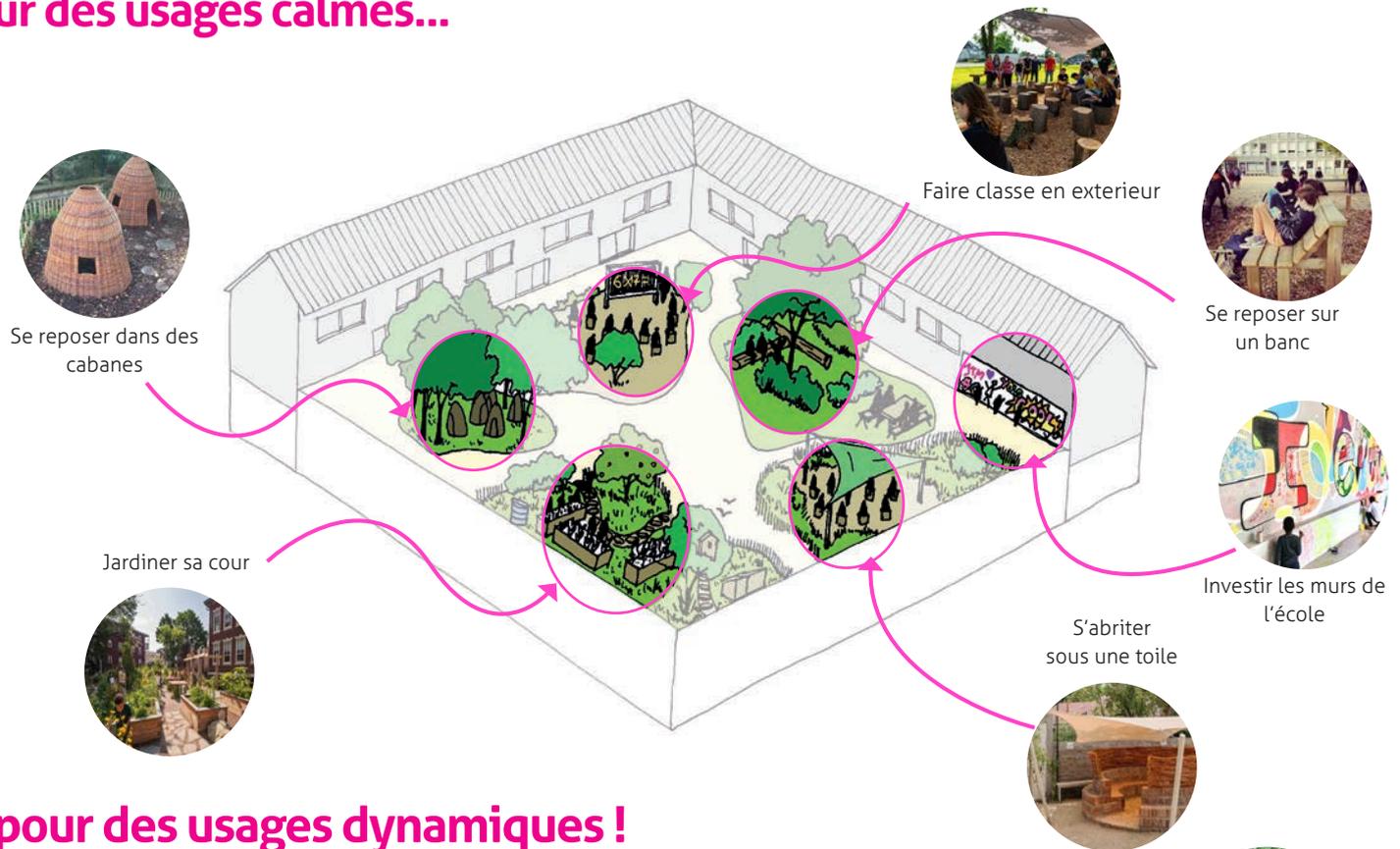
LES ÉQUIPEMENTS

Les équipements correspondent à l'ensemble du mobilier installé dans la cour pour répondre aux différents besoins des usager.e.s, mais également pour proposer de nouvelles activités et usages. En lien avec la faune et la flore, ils peuvent aussi permettre de favoriser la biodiversité et de renforcer l'environnement naturel de la cour.

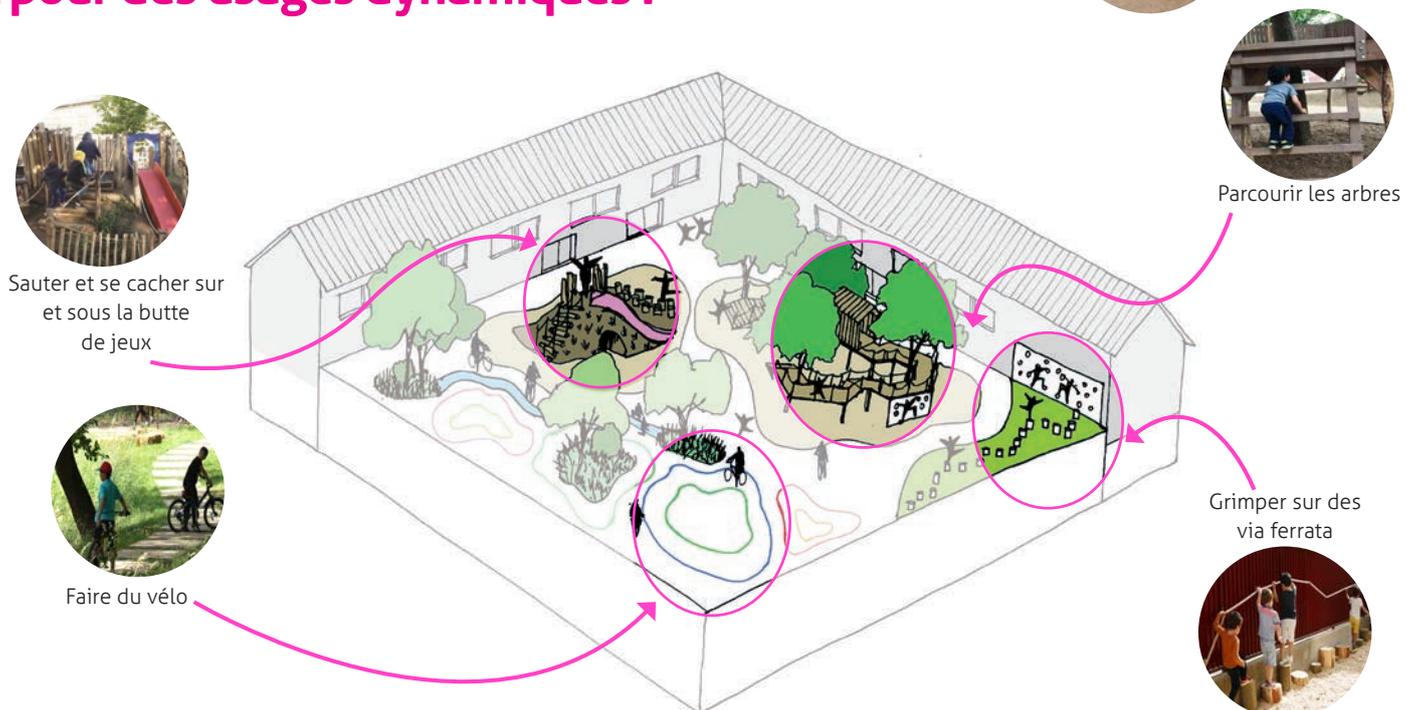
MOTS-CLEFS

Mobilier : petite construction répondant aux différents usages et besoins de rafraîchissement d'un espace. Ces éléments participent à la composition d'un espace.

Pour des usages calmes...



Et pour des usages dynamiques !



5 - La méthodologie

Afin d'aboutir à **un projet partagé par tou.te.s**, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE93) accompagne la Ville de Romainville dans **une méthodologie de co-conception**. L'objectif de cette démarche est d'aboutir à **un plan de réaménagement de la cour de récréation qui réponde au mieux aux besoins des usager.ère.s**.

1. Les ateliers jeune public

Classe de CM1-CM2 et CP-CM2 - De septembre à octobre 2023.

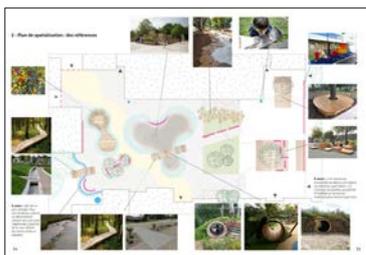
L'animation d'ateliers théoriques et pratiques permet de définir avec les enfants les besoins de ces usagers de la cour. Des apports théoriques sur le contexte climatique actuel, un diagnostic, un travail en plan et des maquettes servent de supports et d'outils pour définir le projet de réaménagement.



3. Les ateliers adultes

De septembre à décembre 2023.

En complément des ateliers enfants, l'ensemble des publics adultes intervenant dans l'école est concerté afin d'avoir une approche d'usages propre à leur pratique de la cour. Les services techniques de la Ville sont aussi concertés afin d'avoir un retour quant à la faisabilité des propositions.



2. L'exposition et le vote : à l'échelle de l'école Du 7 au 14 novembre 2023.

Une exposition des travaux des enfants ainsi qu'un vote sont réalisés dans le préfabriqué de l'école. C'est grâce à ce vote que le CAUE 93 pourra réaliser une première proposition de plan d'aménagement qui sera par la suite proposée lors des ateliers avec le public adulte de l'école.



4. Les supports de restitution Janvier 2024.

Une fois la proposition de plan validée par le public adulte, les documents de restitution présentant la démarche et le projet sont réalisés par le CAUE 93 puis remis aux services de la Ville ainsi qu'à la maîtrise d'oeuvre.

Accompagnement du Caue93 dans les projets de cours Oasis

> Ville de **L'Île-Saint-Denis**

École élémentaire Samira Bellil

> Ville de **Neuilly-sur-Marne**

Groupe scolaire de la ZAC Maison Blanche

> Ville de **Noisy-le-Sec**

Groupe scolaire Estienne d'Orves

École élémentaire Langevin

> Ville de **Noisy-le-Grand**

Groupe scolaire L'Oiseau Lyre

Groupe scolaire Paul Serelle

Groupe scolaire Richardets

> Ville de **Pantin**

École maternelle Cochenec

École maternelle Jean Lolive

École élémentaire Édouard Vaillant

> Ville de **Tremblay-en-France**

École maternelle Honoré de Balzac

> Département de **Seine-Saint-Denis**

Collège Anatole France (Drancy)

Collège Antoine de Saint-Exupéry (Rosny-Sous-Bois)

Collège Henri Barbusse (Saint-Denis)

Collège Honoré de Balzac (Neuilly-sur-Marne)

Collège Joliot-Curie (Stains)

Collège Françoise Dolto (Villemontais)

Le CAUE 93 : qui sommes-nous ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Saint-Denis est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Séquano-Dionysiens.

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative.

153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

www.caue93.fr